



# TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES (E.P.I)

## PUBLIC CONCERNE

- Toute personne amenée à effectuer des travaux en hauteur

## PRE REQUIS

- Aptitude médicale pour le travail en hauteur
- Être âgé d'au moins 18 ans
- Maîtriser le socle commun de connaissances et de compétences

## DUREE

1 jour soit 7 heures

## MOYENS PEDAGOGIQUES

- Matériel pédagogique (Plots, ...)
- Livret remis aux stagiaires

## PROFIL INTERVENANT

- Formateur spécialisé sur cette thématique

## OBJECTIFS

- Être capable d'effectuer des travaux en hauteur en utilisant le matériel adéquat en sécurité.
- Identifier et évaluer les risques de chute
- Acquérir les principes de sécurité relatifs aux travaux en hauteur
- Connaitre et reconnaître les moyens de protections
- Utiliser les équipements de protection ; individuelle mis à disposition par l'entreprise

## PROGRAMME

### FORMATION THÉORIQUE (3,5 heures)

#### La réglementation

- Les accidents du travail
- Sensibilisation aux risques des travaux en Hauteur

#### Sécurité au travail

- Les moyens de protection
- Leur limite d'utilisation (caractéristiques)
- Les mesures de prévention
- Évaluation des risques
- Compréhension des facteurs de chutes, des forces de chocs, des tirants d'air et des pendulaires

#### Le matériel

- Les systèmes de protection collective
- Les harnais antichute
- Normes et classes des ancrages
- Les nœuds

#### Les Équipements de Protection Individuelle

- Étude des risques
- Point d'accrochage du harnais
- Les éléments et facteurs de choix des dispositifs
- Leur utilisation

### FORMATION PRATIQUE (7 heures)

- Mise en place des E.P.I.
- Travailler en sécurité
- La protection individuelle
- La protection collective
- Progression et mise en place des systèmes antichute
- Mise en place d'ancrages mobiles et fixe.
- La pratique et les mises en applications des nœuds
- Les problématiques chantier

#### Contrôle de connaissances théoriques et des savoir-faire (3,5 heures)

QCM permettant à chaque participant de valider ses acquis.

#### Temps d'appropriation et d'échange et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 minutes)

## VALIDATION : Attestation de formation

*Référent pédagogique : Sébastien BOUQUINET*

PROG-TVX-EPI-01/08/2022-V2



**ACTION FORMATION OUEST** – 7 rue Paul Richet 22120 POMMERET  
Tél : 02 96 51 37 86 – Mail : [actionformationouest@afo.bzh](mailto:actionformationouest@afo.bzh)  
Déclaration d'activité : 53 22 08510 22 - Siret : 538 593 237 00059